

## Renseignement sur le calcul des retenues de la caf

Par **Zoélia**, le **06/08/2019** à **15:17**

Bonjour,

Le montant des retenues de la CAF sur mes prestations n'est jamais le même tous les mois.

Pour savoir si les retenues sont excessives ou pas, est-ce que le barème de la CAF prend en compte que les prestations versées ou aussi l'ass de mon concubin.

Merci d'avance pour votre réponse.

Par **youris**, le **06/08/2019** à **16:34**

bonjour,

comme je suppose que vous êtes déclarés en couple à la caf et que ce sont les ressources de votre foyer qui sont prises en compte, le barème de récupérations des prestations familiales indûment versées prend en compte les ressources du foyer.

salutations